



## COMMUNIQUE DE PRESSE

6 novembre 2012

Rapport au Parlement flamand

*Cahier des comptes 2011*



### **La Cour des comptes publie le cahier des comptes flamand 2011**

Selon le compte d'exécution du budget 2011, les autorités flamandes ont réalisé un excédent de caisse de 189,3 millions d'euros et un déficit budgétaire de 437,3 millions d'euros. Ces résultats révèlent la meilleure position financière de la Flandre par rapport à l'année 2010. Pour la première fois depuis 2007, le résultat de caisse est à nouveau positif, surtout grâce aux revenus plus élevés et au premier dividende touché de la KBC. La dette flamande totale n'a guère augmenté en 2011 (+0,6%). La Cour des comptes a décrit ces évolutions dans son cahier annuel des comptes sur l'exécution du budget par les autorités flamandes au cours de l'année précédente. Dans son cahier, la Cour de comptes présente aussi les résultats d'un certain nombre de contrôles approfondis qu'elle a exécutés dans le cadre de ses contrôles annuels des comptes.

### **Information destinée à la presse**

La Cour des comptes est l'institution constitutionnelle chargée de contrôler les finances publiques fédérales, communautaires, régionales et provinciales. Elle contribue à l'amélioration de la gestion publique. À cet effet, elle fait parvenir aux assemblées parlementaires, aux gestionnaires et aux services contrôlés, des informations utiles et fiables, résultant d'un examen contradictoire. En sa qualité d'institution collatérale du parlement, la Cour des comptes est indépendante des organes qu'elle contrôle.

Le *Cahier des comptes 2011* a été transmis au parlement flamand. Le rapport, de même que le présent communiqué de presse sont consultables sur le site internet de la Cour des comptes ([www.ccrek.be](http://www.ccrek.be)).